



VOTATION

PORTANT SUR LE PROJET DE REFORME DES RETRAITES 2023



Comme en 2019, l'objectif de cette réforme est simple: travailler toujours plus pour un niveau de pension en constante baisse.

La réforme actuelle, qui rentrerait en vigueur dès l'été 2023 selon E. Macron, imposerait un report progressif de l'âge de départ à la retraite jusqu'à 65 ans (génération 1969) et un allongement de la durée de cotisation.

Aujourd'hui, près de 70 % de la population française est opposée à ce projet de réforme.

La CGT66 a donc décidé d'organiser une votation afin que puissent s'exprimer la population, les travailleurs et les travailleuses.



VOTATION

PORTANT SUR LE PROJET DE REFORME DES RETRAITES 2023

**LE GOUVERNEMENT DOIT ABANDONNER SON PROJET DE REFORME
DES RETRAITES:**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

La CGT propose:

- ✓ un départ à la retraite dès 60 ans à taux plein
- ✓ assurer un niveau de pension d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète
- ✓ élever le minimum de pension au niveau du Smic pour une carrière complète et indexer les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix
- ✓ prendre en compte les années d'études
- ✓ une politique volontariste d'égalité salariale femmes hommes

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Union Départementale CGT des Pyrénées-Orientales - www.ud66.reference-syndicale.fr
Maison des syndicats CGT66 - 8, rue de la Garrigole 66000 Perpignan - 04 68 34 84 49 - udcgt66@wanadoo.fr

